

Le SYTTOM 19 signe avec Veolia un partenariat pour la construction/exploitation de la nouvelle usine de valorisation énergétique de Saint-Pantaléon-de-Larche

Saint-Pantaléon-de-Larche, le 27 septembre 2024 — Le SYTTOM 19 et Veolia ont signé ce vendredi 27 septembre un contrat stratégique pour les 25 prochaines années. Cette délégation de service public porte sur la construction et l'exploitation d'une nouvelle Usine de Valorisation Énergétique (UVE) à Saint-Pantaléon-de-Larche. Ce projet, ambitieux et respectueux de l'environnement, représente un investissement total de 110 millions d'euros et s'inscrit dans le cadre du schéma directeur adopté par le SYTTOM 19 en 2021, visant à réduire les déchets résiduels et à renforcer l'autonomie énergétique de la région corrézienne.

Un projet de haute performance énergétique

La future UVE, dont la mise en service est prévue pour novembre 2028, se distingue par ses performances énergétiques remarquables.

► **79 200 tonnes/an**

de capacité de traitement

► **41 GWh/an d'énergie électrique**

produite, équivalant à la consommation d'éclairage annuelle de 2 950 foyers

► **31 GWh de chaleur/an** produite

pour le réseau urbain, équivalant à la consommation annuelle de 6 500 foyers

► **50 000 tonnes/an** de vapeur pour l'usine Blédina, **soit l'équivalent consommation annuelle de 7200 foyers**

Un engagement environnemental fort

L'usine sera un modèle d'intégration environnementale et technologique. Conçue avec des matériaux locaux, elle s'intégrera harmonieusement dans le paysage corrézien tout en préservant la biodiversité grâce à la création de 3 000 m² d'espaces verts abritant plus de 25 espèces végétales endémiques.

Veolia intégrera également des technologies innovantes pour limiter l'impact environnemental, telles que le traitement des fumées à sec et la réutilisation de l'eau dans le processus, assurant ainsi zéro rejet liquide.

Un circuit de visite complet, de la prévention vers la valorisation énergétique

Des ateliers interactifs et amusants seront proposés pour sensibiliser le grand public et les élèves à la réduction des déchets. Dans un souci de transparence et de pédagogie, ils auront également l'opportunité d'explorer en détail le processus complet de valorisation énergétique. Le parcours de visite et les activités proposées sont conçus pour que chaque participant, quel que soit son niveau de connaissance initial, reparte avec une meilleure compréhension du monde des déchets et de leur gestion.

Un partenariat pour l'avenir du territoire

Veolia, choisi pour son expertise mondiale et son engagement en matière de développement durable, collaborera étroitement avec les acteurs locaux pour maximiser l'impact économique du projet. Plus de 80 % des partenaires seront locaux, garantissant une redistribution significative des richesses sur le territoire corrézien. Le contrat, débutant le 1^{er} janvier 2025, repose sur une vision commune d'une gouvernance locale innovante et durable.

«Ce contrat avec Veolia est l'aboutissement de notre engagement à long terme pour un territoire plus propre, plus vert et plus autonome,» estime Frédéric Soulier, maire de Brive et président du SYTTOM 19. «Il renforce significativement notre autonomie énergétique tout en s'inscrivant parfaitement dans la stratégie de réduction des déchets résiduels mise en place par notre schéma directeur.»

«Ce partenariat avec le Syttom 19 pour la construction/exploitation de la nouvelle usine de valorisation énergétique témoigne de la confiance du syndicat dans l'expertise de Veolia, qui a su proposer une offre adaptée à ses besoins, à la fois optimisée quant à sa production d'énergie et vertueuse quant à la préservation des ressources. À travers cette nouvelle collaboration, notre Groupe illustre, une nouvelle fois, sa capacité à accompagner les territoires dans la mise en œuvre concrète de leur politique de transition énergétique et écologique.» Marc-Olivier Houel, Directeur Général Veolia, Recyclage et Valorisation des Déchets

À propos du SYTTOM 19 :

Le SYTTOM 19 est le syndicat intercommunal dédié à la gestion des déchets ménagers dans le département de la Corrèze. Il coordonne la collecte, le traitement et la valorisation des déchets pour l'ensemble des communes adhérentes, dans une démarche résolument tournée vers le développement durable.

À propos de Veolia :

Le groupe Veolia a pour ambition de devenir l'entreprise de référence de la transformation écologique. Présent sur les cinq continents avec près de 218 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions utiles et concrètes pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie qui participent à changer radicalement la donne. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler. En 2023, le groupe Veolia a servi 113 millions d'habitants en eau potable et 103 millions en assainissement, produit 42 térawattheures d'énergie et valorisé 63 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (Paris Euronext : VIE) a réalisé en 2023 un chiffre d'affaires consolidé de 45,3 milliards d'euros.

www.veolia.com